



Paris, le 22 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La lutte contre les violences faites aux femmes : grande cause AMF du mandat 2020-2026

La lutte contre les violences faites aux femmes est la Grande cause AMF du mandat 2020-2026. Alors que le nombre de ces violences se maintient à un très haut niveau (118 femmes tuées en 2018 comme en 2022), l'Association des maires de France propose lors de son Congrès différentes séquences permettant de renforcer les actions de prévention et d'accompagnement des victimes :

- Un guide pratique « les maires et la lutte contre les violences faites aux femmes » est ainsi mis à disposition. Il permet de mieux appréhender les différentes formes de violence et de structurer une réponse complète (formation, information, repérage et suivi des victimes...)
- Un forum dédié à cette question le jeudi 23 novembre de 9H30 à 11H (salle Liberté) permettra d'échanger sur les dispositifs existants, les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées sur le terrain,
- Lors des trois jours du Congrès, différentes associations seront présentes sur site afin d'échanger avec les maires et d'adapter les réponses : la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, la Fédération nationale Solidarité Femmes, l'Association France Victimes et l'Association Women Safe & Children.

En lien avec les représentants départementaux des contributeurs au guide pratique\* et dans une logique de structuration des réponses dans chaque commune de France, l'AMF invite les associations départementales de maires à décliner des rencontres territoriales afin d'accompagner au plus près du terrain le déploiement des réponses.

L'AMF renforce ainsi son action en direction des communes afin de les accompagner sur ce sujet et faire remonter les difficultés rencontrées. Elle souhaite ainsi apporter une réponse concrète et effective au plus près du terrain.

[Télécharger le guide « les maires et la lutte contre les violences faites aux femmes »](#)

*\*Gendarmerie nationale, Police nationale, Union nationale des centres communaux d'action sociale, Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, Fédération nationale Solidarité Femmes et Association France Victimes.*

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)